

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Déclaration de naissance : l'Unicef sollicite le soutien du Gabon

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Le représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Gabon, Noël Marie Zagré, et la ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargée des droits de l'Homme, Erlyne Antonella Ndembet-Damas, ont échangé, mercredi dernier, sur la modification de l'article 169 du Code civil portant sur les délais de déclaration de naissance au Gabon. L'Unicef sollicite tout le soutien du gouvernement pour l'aboutissement dudit projet, actuellement

en examen au Parlement. Engagée, tout comme notre pays, dans l'amélioration et la promotion de la condition des enfants, l'agence onusienne compte notamment sur l'expertise et le soutien de la garde des Sceaux dans la facilitation de ses missions au Gabon. Il est clair que les deux parties souhaitent que ce projet soit mené à terme pour permettre à de nombreux enfants d'avoir une identité. Dans la modification dudit article du Code civil, les délais de déclaration de naissance passeraient de trois (3) jours à un (1) mois en zone urbaine, et d'un (1) mois à trois (3) mois en zone rurale. Sur

cette question, la ministre Erlyne Antonella Ndembet-Damas, soucieuse de la condition des enfants, souhaite que des réflexions soient menées en vue de trouver une solution qui réglerait définitivement le problème des enfants sans actes de naissance. Au-delà de la modification de l'article 169, la ministre de la Justice a évoqué l'importance de réfléchir à d'autres pistes de solutions sur la question et de responsabiliser les acteurs, pour mener à bien toutes les opérations. Cela en veillant à la pérennité de celles-ci pour mieux faire face aux contraintes dans l'arrière-pays.



La ministre de la Justice, Erlyne Antonella Ndembet-Damas (c), s'entretenant avec le représentant de l'Unicef, Noël Marie Zagré.

Alphabétisation : que deviennent les lieux d'apprentissage ?

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

À l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, célébrée chaque 8 septembre dans le monde, la ministre déléguée à l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq, s'est rendue au centre d'alphabétisation de Derrière-la-Prison, le 8 septembre dernier. La directrice de cet établissement, Frédérique Betoé, a fait à cette occasion une présentation des lieux, relevant que les centres d'alphabétisation au Gabon fonctionnent, malgré les difficultés rencontrées. Comme elle l'a indiqué, ces structures pour jeunes et adultes non scolarisés qui sont des lieux d'apprentissage à l'écriture, à la lecture et au calcul, sont au nombre de 11 sur le territoire national. "Sur les onze structures logées pour la plupart dans les cases d'écoute, seule celle de Derrière-la-Prison, rénovée récemment grâce à l'apport de l'ambassade des États-Unis, répond sensiblement aux normes. Les autres souffrent de problème de vétusté, du manque



La ministre déléguée Carmelia Ntoutoume-Leclercq en visite au centre d'alphabétisation de Derrière-la-Prison.

d'eau, ou encore de la faible capacité d'accueil. À cela s'ajoutent l'inadaptation des programmes aux besoins des apprenants, l'absence du matériel approprié à l'alphabétisation, l'absence d'un cadre juridique, l'insuffisance en qualité du personnel... Mais malgré cela, nous nous attelons à atteindre les objectifs fixés par la tutelle", a souligné Frédérique Betoé. La ministre déléguée à l'Éducation nationale, après avoir félicité le personnel pour le travail abattu au quotidien, a expliqué que le gouvernement s'attelle à remédier aux problèmes mentionnés, qui sont tout de même réels. Car, a-t-elle reconnu, ces centres jouent un rôle important dans l'éducation des personnes.

Au cœur de l'extraction d'une tumeur cérébrale au CHUO

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

Il est 10 h 50 lorsque les neurochirurgiens Dr Goïta, Herrera et Mouele Nguélé rejoignent le bloc 3 du Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO). Objectif, extraire une tumeur cérébrale sur une patiente de plus de 45 ans. C'est une intervention "à ciel ouvert", qui s'étale sur plus de 6 heures d'horloge. Pour accéder au cerveau et retirer la pathologie, il faut ouvrir le crâne. Ce geste impressionnant est pratiqué sous anesthésie générale par le trio du jour. Un geste qui a consisté à inciser, décoller et rabattre le cuir chevelu, puis à sectionner les os en créant un volet crânien, surface osseuse rabattue ou détachée le temps de l'opération. Un exercice délicat qui exige de la part des médecins commis à la tâche, une concentration maximale et des outils de dernière génération. "Nous ne disposons pas d'un plateau technique adéquat pour pouvoir réaliser ces interventions ici. Nous faisons avec ce que nous avons. Ce qui rallonge la durée de l'intervention", ex-



Les neurochirurgiens Dr Goïta, Herrera et Mouele Nguélé durant la phase d'extraction de la tumeur cérébrale.

plique Dr Goïta après avoir pratiqué une trépanation sur le cerveau de la patiente. Ils disent avoir déjà réalisé 20 interventions chirurgicales de ce genre, dont des extractions de tumeurs de l'hypophyse depuis 2018. Et le neurochirurgien de poursuivre : "Nous voulons démontrer que nous réalisons des activités neurochirurgicales ici au CHUO. Nous profitons de l'occasion pour demander aux autorités un minimum de matériel pour réaliser ces interventions qui peuvent réduire le coût des évacuations sanitaires. Nous avons besoin de microscopes, de moteur et d'une table

neurochirurgicale, mais aussi d'une boîte pour faciliter notre travail." Pour la responsable de cette structure hospitalière, Dr Élise Eyang, ces interventions s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat entre le CHUO, la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), et des partenaires privés qui fournissent le consommable nécessaire en fonction des besoins du patient. Précisons que cette opération qui pourrait nécessiter une évacuation coûtant plus de 20 millions de francs, a finalement valu 4 millions.